

## Premier chapitre

---

### *I. La recherche en général et universitaire en particulier.*

- La recherche implique d'abord une investigation dont l'objectif consiste à traiter un point ou un phénomène particulier.
- Toute recherche implique un sujet précis, une problématique, un plan et une méthode. Il s'agit d'acquérir une démarche rigoureuse et cohérente.
- La recherche peut prendre plusieurs formes :
  - L'interprétation, l'analyse ou la critique d'une œuvre / texte précis ;
  - La discussion et l'approfondissement d'une question récurrente d'un domaine précis ;
  - L'étude d'un point / thème particulier, concept...
  - L'élaboration d'un exposé, un mémoire, une thèse...

Aussi, quel que soit le type de sujets, la recherche ne peut être une simple compilation d'informations ni une synthèse de ce qui existe déjà. Elle doit apporter « du nouveau », un surplus de connaissances, à tous les niveaux (matière et contenu, méthode, manière de faire, résultats...)

La recherche, et en particulier, universitaire, a pour principal objectif de faire progresser la science et approfondir les connaissances dans un domaine particulier du savoir humain.

#### **I.1. Les principales étapes de la recherche :**

Une recherche efficace doit impérativement passer par les étapes suivantes :

##### **Etape 1 : celle de l'investigation ;**

Il s'agit de bien comprendre la consigne et s'interroger. Réunir la documentation nécessaire (consulter des bases de données, manuscrits, réaliser des enquêtes...)

Objectif : Etablir la bibliographie du travail. Enrichir le plus possible le travail de recherche.

**Etape 2 : celle de l'analyse ;**

Il s'agit de rassembler les idées : réfléchir à ce que l'on sait déjà sur le sujet et l'interroger en se posant les questions essentielles, à savoir : « qui », « quoi », « où », « quand », « pourquoi et comment » ?

Une fois que toutes les idées sont rassemblées et notées, il s'agira d'analyser les sources, les domaines et le contenu des études déjà élaborées sur le sujet à traiter.

Objectif : Etablir un plan détaillé pour la recherche envisagée.

**Etape 3 : celle de la documentation ;**

Il s'agit de trier et organiser les données et les éléments utiles des documents.

Objectif : constituer des fiches de travail (bibliographiques, citationnelles et thématiques) ordonnées en vue de la rédaction.

**Etape 4 : celle de la rédaction :**

Il s'agit, dans cette étape, de mettre par écrit les idées et les données organisées dans les fiches de travail suivant un plan progressif d'exposition.

Objectif : rédiger des paragraphes et des sections suivant une logique démonstrative.

Remarque : La rédaction peut se faire après réunion de toute la documentation ou au fur et à mesure de l'avancement des recherches, ce qui peut être plus pratique.